



**CERCLE DE VOILE VEVEY – LA TOUR**



**AVIS DE COURSE**

**3<sup>ème</sup> Critérium Open 5.70**  
**La Tour de Peilz – 16 et 17 Avril 2005**

**1. AUTORITE ORGANISATRICE**

Le 3<sup>ème</sup> Critérium Open 5.70 est une épreuve inscrite au calendrier Open 5.70 organisée le 16 et 17 Avril 2005 par le Cercle de la Voile Vevey – La Tour, club affilié Swiss Sailing et par l'association Swiss Asopen.

**2. ZONE DE COURSES**

La Tour de Peilz – Vevey.

**3. REGLES DE COURSES**

- 3.1 Les RCV ISAF 2005/2008.
- 3.2 Les prescriptions additionnelles de Swiss Sailing.
- 3.3 Les règles ASOPEN.
- 3.4 Le présent avis de course.
- 3.5 Les Instructions de course et les éventuels avenants.

**4. CLASSES ADMISES**

L'inscription est ouverte aux classes monotypes Open 5.70 et Open 6.50

**5. INSCRIPTION**

Les demandes d'inscription doivent être adressées :

- soit par fax au : **+41 21 944 64 41**
- soit par E-mail : [info@windtech.ch](mailto:info@windtech.ch)

Il sera encore possible de s'inscrire directement au club-house du CVVT, au 1<sup>er</sup> étage, le samedi 16 Avril de 09H00 à 12h00.

Les droits d'inscription s'élèvent à 40 CHF pour les 2 classes.

## 6. CONFIRMATION DES INSCRIPTIONS

Les inscriptions définitives seront enregistrées sur place au club-house du CVVT, au 1<sup>er</sup> étage, samedi 16 Avril de 09H00 à 12h00.

Chaque concurrent devra signer au moment de son inscription définitive un formulaire contenant les termes suivants : « J'accepte de me soumettre aux règles de course de l'ISAF et à toute autre règle qui régit cette manifestation. Je dispose d'une assurance au tiers »

Les instructions de course seront disponibles au moment de la confirmation des inscriptions.

## 7. PROGRAMME

Samedi 16 Avril 2005	9H00 à 12H00 12H00 13H00 19h00 19h30	Inscriptions et grutages Briefing A disposition du comité de course Pot d'accueil au CVVT Souper au CVVT
Dimanche 17 Avril 2005	9H00 13h00 15h30	A disposition du comité de course Dernier départ possible Remise des prix (dès que possible)

## 8. TYPE DE PARCOURS

Les parcours seront de type « banane » et les départs pourront être organisés par classe en fonction du nombre de concurrents.

## 9. PENALITE DE REMPLACEMENT

9.1 Application de la règle 44.1

En modification de la règle 44.1 des RCV 2005-2008, la pénalité de rotation de 360° s'appliquera à l'ensemble des classes admises à participer au 3<sup>ème</sup> Critérium Open 5.70.

## 10. CLASSEMENTS

Le 3<sup>ème</sup> Critérium Open 5.70 sera validé par classe à partir de 2 manches courues et validées. Quatre manches devront être courues et validées par classe pour pouvoir retirer la plus mauvaise manche.

Le décompte des points sera établi en application de l'annexe A des RCV – A.4.1 système de points minima.

## 11. GRUTAGE

Une grue sera à disposition devant le club-house du CVVT entre le vendredi 15 avril et le dimanche 17 avril : il est vivement conseillé de s'annoncer par e-mail ([info@windtech.ch](mailto:info@windtech.ch)) ou par téléphone au +41 21 944 64 41.

## 12. RESPONSABILITÉ

En s'inscrivant et en participant à une régates, chaque concurrent renonce à toute prétention en responsabilité ou autre à l'égard du Club organisateur et des responsables de l'organisation de la régates. Tout équipage est seul juge de prendre le départ ou non, ainsi que de continuer la course ou d'abandonner.